

Ce FCPE est investi au travers de son fonds maître NATIXIS HORIZON 2035-2039 (Part F), lequel a pour objectif de surperformer les marchés internationaux d'actions et de taux, y compris les pays émergents, tout en tenant compte de l'horizon de placement recommandé correspondant à la fin de l'année 2035. Les FCPE Avenir Retraite visent à optimiser le rendement de l'épargne jusqu'au départ en retraite tout en la préservant à l'approche de son échéance par un mécanisme de désensibilisation progressive des avoirs, dès la 18ème année avant le départ en retraite. Ce mode de gestion dit « par horizon » est spécialement conçu pour la retraite : les salariés investissent leur épargne en fonction de leur date présumée de départ en retraite, dans le compartiment dont le libellé correspond à cette date prévisionnelle.

FCPE N°3354

CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) : 105.94
 Valeur liquidative en € : Part I 60.61710

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

2035

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

27.638% MSCI Europe + 31.613% MSCI AC World Ex Europe + 22.6% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 Total Return Index Value Unhedged EUR + 11% MSCI EMU MICRO + 2.825% JPM GBI Global hedgé en euro + 2.825% JPM EMBI Global Diversified hedgé en euro DNR + 1.5% ESTR Capitalisé, DNR

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément : 25/02/2005
Devise du fonds : EUR
Type de fonds : FCPE
Valorisation : Quotidienne
Dépositaire : CACEIS Bank
Société de gestion : NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques de perte de capital / actions / pays émergents / petites ou moyennes capitalisations / liquidité / change / crédit / taux / composition de l'actif dans le temps / durabilité

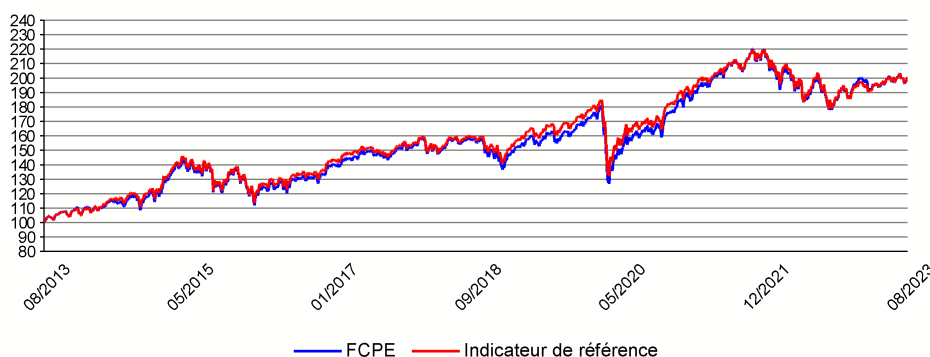
FRAIS COURANTS: 0.85%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/07/2023	30/12/2022	31/08/2022	31/08/2020	31/08/2018	30/08/2013
Performance du FCPE	-1.38%	7.51%	4.98%	21.86%	27.17%	100.65%
Performance de l'indicateur de référence	-1.27%	8.08%	4.24%	18.22%	26.11%	100.63%
Écart de performance	-0.10%	-0.57%	0.75%	3.64%	1.05%	0.02%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	6.81%	4.92%	7.21%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	5.74%	4.75%	7.20%
Écart de performance	NS	NS	NS	1.07%	0.17%	0.00%
Volatilité du FCPE	NS	NS	9.26%	11.63%	14.05%	13.36%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	9.04%	11.50%	13.70%	13.04%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

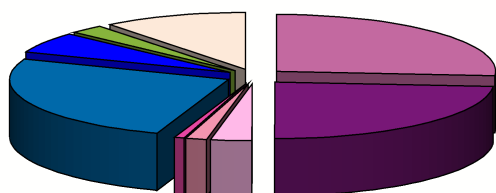
ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 30/08/2013)



PERFORMANCES CALENDRAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Performance du FCPE	-14.72%	21.74%	4.71%	23.24%	-8.96%	10.48%	5.24%	8.98%	11.07%	17.39%
Performance de l'indicateur de référence	-15.09%	18.25%	4.47%	23.18%	-7.04%	8.97%	7.00%	7.90%	13.39%	15.91%
Écart de performance	0.36%	3.49%	0.23%	0.07%	-1.92%	1.51%	-1.75%	1.09%	-2.32%	1.47%

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



- Actions Europe 26.28%
- Actions Amérique du Nord 23.75%
- Actions Asie Pacifique 3.03%
- Actions Emergentes 1.53%
- Actions Internationales 0.72%
- Obligations Euro 25.57%
- Obligations Hors Euro 5.97%
- Monétaire & Liquidités 2.52%
- Actions PME 10.63%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	65.93%	3.41%	69.34%
Obligations	31.55%	0.00%	31.55%
Monétaires & Liquidités	2.52%	1.62%	4.13%
	100.00%	5.02%	105.02%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds

PRINCIPALES LIGNES (FONDS NOURRICIER)

FR0010767129	SEAYOND ACTIONS EUROPEENNES I	14.85%
LU1118013983	OSTRUM SRI EURO AGGREGATE SI A EUR CAP	14.72%
FR0013017902	DNCA ACTIONS EURO PME F	10.63%
LU1469472473	MIR EUR GREEN SUST BD FD SI EUR CAP	6.78%
IE000IIED424	OSSIAM BLOOMBERG USA PAB ETF -	6.09%
FR0012217008	SEAYOND EQUITY FACTOR INVESTING US IC	6.00%
LU0230635905	NIFLI HA US EQY SAC	5.06%
LU0599613147	OSSIAM STOXX® EUR600 EqWg NR E	4.86%
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	4.08%
LU2069380306	OSSIAM EUR GOV BD 3-5Y CBN RD	2.70%

COMMENTAIRE DE GESTION

Alors que les prévisions de croissance économique aux Etats-Unis pour 2023 ont été nettement révisées en hausse sous l'effet d'une consommation soutenue par la solidité du marché du travail et d'un investissement bénéficiant des incitations fiscales de l'administration Biden, en Europe, les perspectives pour l'année en cours ont été revues de façon beaucoup plus limitée compte tenu de la multiplication de signaux de fragilité. En zone euro notamment, au vu des indicateurs avancés PMI, la situation a semblé se détériorer dans les services depuis le début de l'été tandis que l'activité est restée déprimée au sein du secteur manufacturier, en particulier en l'absence d'une reprise marquée de la demande en provenance de Chine, pays dont la croissance a continué de décevoir.

Face à une inflation sous-jacente jugée élevée et persistante, les représentants de la Réserve Fédérale et de la BCE ont rappelé lors de la conférence annuelle des banquiers centraux à Jackson Hole que leurs futures décisions de politique monétaire dépendraient de l'évolution de l'inflation et de la conjoncture dans les prochains mois ainsi que des projections de leurs économistes. A l'approche de cette réunion, les marchés de taux d'intérêt américains et européens ont reflété des probabilités un peu plus élevées de nouvelle hausse des taux directeurs sur la fin de l'année 2023, sans toutefois afficher de certitude.

Début août, l'abaissement surprise de la notation des Etats-Unis par l'agence Fitch avait déjà pu contribuer à la remontée des rendements obligataires. En fin de période, certains indicateurs suggérant une modération de l'activité outre-Atlantique ont néanmoins permis un repli des taux de rendement souverains qui s'étaient tendus en cours de mois.

En août, sur le marché des emprunts d'états à 10 ans, le taux de rendement du T-Note a augmenté de 15 points de base à 4,11%, porté par le dynamisme de l'économie américaine. En revanche, en zone euro, les rendements se sont en général légèrement détendus. Au 31 août, le rendement du Bund allemand s'est établi à 2,47% (-0,03%) et celui de l'OAT française à 2,98% (-0,04%). L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne a regagné 4 points de base à 165 points.

L'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 ans a progressé de 0,39%. Les composantes Souverains et Entreprises de cet indice se sont appréciées de, respectivement, 0,44% et 0,26%.

Exprimés en euro, les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents se sont inscrits en baisse : Europe -2,44% (dont zone euro -3,08% et Europe hors zone euro -1,77%) et Monde émergents inclus hors Europe -1,03% (dont Etats-Unis -0,18%, Japon -0,88% et Emergents -4,67%). L'amélioration des perspectives bénéficiaires de grandes valeurs du secteur technologique exposées au développement de l'intelligence artificielle et le raffermissement du dollar de 1,58% ont soutenu la performance en euro de la bourse américaine.

L'ESTR Capitalisé, indice de référence du marché monétaire, dans un contexte de remontée des taux qui perdure, progresse de +0,31% sur le mois d'août et de +1,96% depuis le début de l'année.

GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

• Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

• Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

• Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FCPE NOURRICIER

Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/fonds d'investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/VFIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.